

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Ville de PREIGNAC

1, place de la Mairie 33 210 PREIGNAC

Téléphone : 05 56 63 27 39

Procédure de passation :

Adaptée suivant l'article 28 du CMP

Objet du marché :

Travaux de réhabilitation du cimetière.

Décomposition en 2 lots :

Le présent marché se décompose en 2 lots :

- Lot n°1 : relevage des tombes en l'état d'abandon.
- Lot n°2 : fourniture et pose d'un columbarium.

Délai d'exécution :

2 mois à compter de la date de notification de l'avis d'attribution.

Critères d'attribution :

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'**offre la mieux disante**.

Les offres seront jugées en fonction des critères suivants conformément à l'article 53 du Code des Marchés Publics.

1. Les conditions financières proposées dans la DPGF (coefficient 0,4) ;
2. La valeur technique de l'offre qui sera appréciée en tenant compte de la présentation et de la pertinence du « mémoire méthodologique » (coefficient 0,3) ;
3. Moyens humains et matériels mis en place (coefficient 0,3)

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux sociétés qui en font la demande.

Les candidats auront à produire un dossier complet, rédigé en français, comprenant deux enveloppes intérieures. Chaque pièce sera datée et signée par eux.

CONTENU DE L'ENVELOPPE N°1

Elle comprendra l'offre constituée par l'ensemble des pièces suivantes :

Sous enveloppe cachetée :

Une première enveloppe intérieure portera outre le nom du candidat, la mention « 1^{ère} enveloppe intérieure » et devra contenir les pièces suivantes:

- Lettre de candidature (imprimé DC4)
- Déclaration du candidat (imprimé DC5)
- Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé
- Justificatifs des cotisations sociales et fiscales (imprimé DC 7)

- Déclaration sur l'honneur indiquant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1, L 125-3 du Code du Travail
- Attestation certifiant que le candidat ne tombe pas sous le coup des interdictions visées aux articles 45 et 46 du Code des Marchés
- Les références bancaires (nom, code banque, code guichet, numéro de compte, clé, domiciliation ou RIB du compte sur lequel seront effectués les paiements au titre du marché) ;
- Attestations d'assurances en cours de validité
- Attestation de visite du site
- Références générales et significatives du candidat dans des marchés similaires avec contacts vérifiables pour les 3 dernières années
- Pouvoir si la personne qui signe le marché n'est pas la personne habilitée à engager la société

CONTENU DE L'ENVELOPPE N°2

L'enveloppe n°2 portera outre le nom du candidat et devra contenir les pièces suivantes :

- L'Acte d'Engagement (A.E)
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) joint, à accepter sans aucune modification, paraphé en bas de chaque page, daté et signé ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) joint, à accepter sans aucune modification et à parapher en bas de chaque page, daté et signé ;
- La Décomposition des Prix Globale et forfaitaire (D.P.G.F.) joint, à accepter sans aucune modification et à parapher en bas de chaque page, daté et signé ;
- Un « mémoire méthodologique »,
- Un certificat de visite complété.

Date de remise des offres :

Le 30 avril 2009 à 17 heures, par pli recommandé avec AR ou dépôt contre récépissé en Mairie

Délai de validité des offres :

120 jours

Demande de renseignements d'ordre administratif ou technique :

Commune de PREIGNAC

Téléphone : 05 56 63 27 39

Télécopie : 05 56 63 80 28

Date de la publication :

Le 27 mars 2009